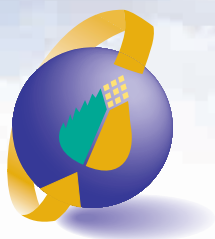


L'ÉTHANOL

UN CARBURANT

RENOUVELABLE POUR UN
DÉVELOPPEMENT *DURABLE*



*Coalition
internationale
pour l'utilisation
de l'éthanol*

Québec 

L'ÉTHANOL, UN CARBURANT RENOUVELABLE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

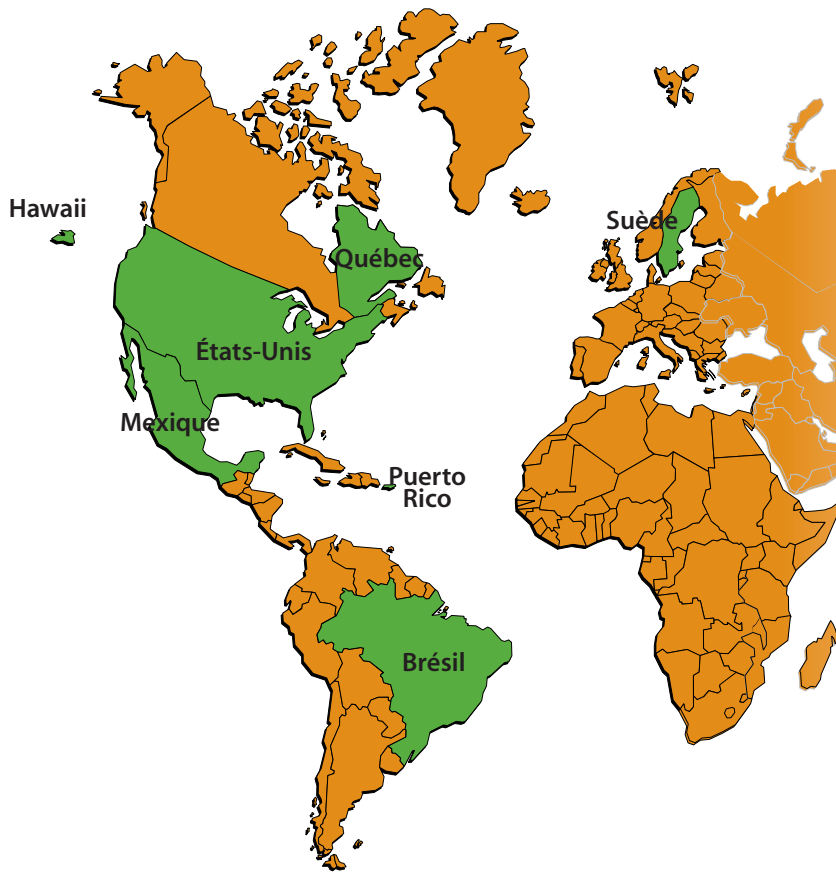
En février 1999, le Québec signait une entente de coopération avec le Brésil, le Mexique, la Suède et certains États américains en vue de constituer la *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol*.

Considérant tous les avantages que représente l'éthanol pour l'environnement, notamment sa contribution à la réduction des émissions d'oxyde de carbone ainsi qu'au développement économique, le Québec a décidé de s'associer à cette alliance internationale afin de promouvoir la production et l'utilisation de l'éthanol comme carburant de remplacement. Pour les citoyens, cette implication du Québec aura une incidence positive. En effet, on projette la construction d'une usine d'éthanol à Varennes et d'autres projets font actuellement l'objet de discussions. De plus, le gouvernement québécois s'est engagé à accorder une réduction de la taxe sur les carburants applicable à un mélange composé d'essence et d'éthanol.

Par ce partenariat, le Québec entend collaborer étroitement à des projets de recherche et de développement, à l'étude des possibilités de co-entreprises pour l'importation et l'exportation d'éthanol, à la sensibilisation du grand public aux avantages de l'éthanol et à la création d'une conjoncture économique internationale propice à l'accroissement de l'usage de l'éthanol-carburant.



Usine d'éthanol *Commercial Alcohols Inc.* à Chatam, Ontario



La *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol* présente aussi de nombreux avantages. Notamment, elle permet la mise en place de réseaux de contacts et les échanges d'information sur les divers modes de production d'éthanol. Elle rend également possible le partage des découvertes issues des recherches réalisées et favorise le développement de savoir-faire dans la fabrication d'éthanol à partir de divers types de biomasse, tels les résidus forestiers, les déchets urbains et les plantes contenant de l'amidon comme le maïs.

L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC...

Le gouvernement québécois entend encourager la production et l'utilisation de l'éthanol comme carburant de remplacement dans une perspective de développement durable.

...ET SES OBJECTIFS

La participation du Québec à la *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol* s'inscrit dans sa politique énergétique. Les objectifs généraux que s'est donné le gouvernement du Québec sont de promouvoir le savoir-faire québécois à l'échelle internationale et de favoriser le développement des industries à haute valeur ajoutée dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables. Pour ce faire, le gouvernement québécois entend collaborer :

- à la formation et au maintien d'alliances internationales ;
- à l'accroissement de l'autonomie énergétique des pays membres ;
- à l'amélioration de la qualité de l'environnement ;
- à la stimulation de l'économie des pays membres ;
- à l'augmentation de la richesse collective ;
- à la création d'emplois ;
- au redressement de la balance commerciale internationale grâce à l'usage de l'éthanol.

ACTIVITÉS DE LA COALITION

Tous les pays membres de la *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol* tiennent régulièrement des conférences téléphoniques et se rencontrent trois fois par année aux États-Unis dans le cadre de colloques, de conférences ou encore d'événements annuels.

La Coalition, dont le secrétariat permanent est situé à Lincoln au Nebraska, compte également cinq comités responsables des questions concernant les affaires internationales, la mise en marché, l'environnement, la politique et la recherche. Toutes les décisions que prend la Coalition le sont sur la base de consensus.

RAPPEL HISTORIQUE DE LA COALITION

En septembre 1991, monsieur Ben Nelson, gouverneur du Nebraska, invitait d'autres gouverneurs susceptibles d'être intéressés à mettre sur pied un regroupement qui verrait à la promotion de l'éthanol en vue d'en accroître l'utilisation.

Dès la première année d'existence de la *Coalition des Gouverneurs des États-Unis* (CGE), le nombre d'États américains membres de cette coalition passait de 9 à 19. Aujourd'hui, on compte 24 États et 4 pays qui ont adhéré à la Coalition.

En 1995, le Brésil formait une alliance internationale avec la *Coalition des Gouverneurs des États-Unis* pour l'utilisation de l'éthanol. En 1996 la Suède s'alliait à cette Coalition et, en février 1999, le Mexique et le Québec y adhéraient à leur tour en vue de constituer la *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol*.

MEMBRES INTERNATIONAUX DE LA COALITION

Brésil

État de Sao Paulo
Comité brésilien
des producteurs
d'éthanol et de sucre

Canada

Québec

Mexique

District fédéral de Mexico
État de Jalisco
État de Tabasco
État de Veracruz

Suède

Province de
Vasternorrlands Lan
Fondation suédoise
pour les carburants
au bioalcohol

États-Unis

Arizona
Arkansas
Caroline du Nord
Colorado
Dakota du Nord
Dakota du Sud

Hawaii
Illinois
Indiana
Iowa
Kansas
Kentucky

Michigan
Minnesota
Missouri
Montana
Nebraska
Nouveau-Mexique

Ohio
Oklahoma
Puerto Rico
Texas
Wisconsin
Wyoming



PERSONNES À CONTACTER

Brésil (Sao Paulo)

Monsieur Luiz Carlos Corrêa Carvalho
Tél.: (55) 11-3105-1141
Télé.: (55) 11-3105-5913
Courriel : unica.sp@originet.com.br

Canada (Québec)

Monsieur Alain Lefebvre
Tél.: (418) 627-6390 ext. 8251
Télé.: (418) 644-1445
Courriel : alain.lefebvre@mrn.gouv.qc.ca
Site Internet : www.mrn.gouv.qc.ca

Mexique (Jalisco)

Madame Isabel Gomez Macias
Tél.: (52) 3-825-53-94
Télé.: (52) 3-825-42-30
Courriel : igomez@gobierno.jalisco.gob.mx

Suède (Fondation suédoise

pour les carburants au bioalcohol)
Monsieur Per Carstedt, président
Tél.: (46) 0-70-552-15-05
Télé.: (46) 0-660-156-55
Courriel : per.carstedt@ecosystem.se
Site Internet : www.baff.nu

États-Unis (Wisconsin)

Monsieur Jeffery Knight
Tél.: (608) 267-7693
Télé.: (608) 267-0600
Courriel : knighj@mail.state.wi.us
Site Internet : www.ethanol-gec.org

Québec 
Ministère des
Ressources naturelles

5700, 4^e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

L'ÉTHANOL, UN CARBURANT RENOUVELABLE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

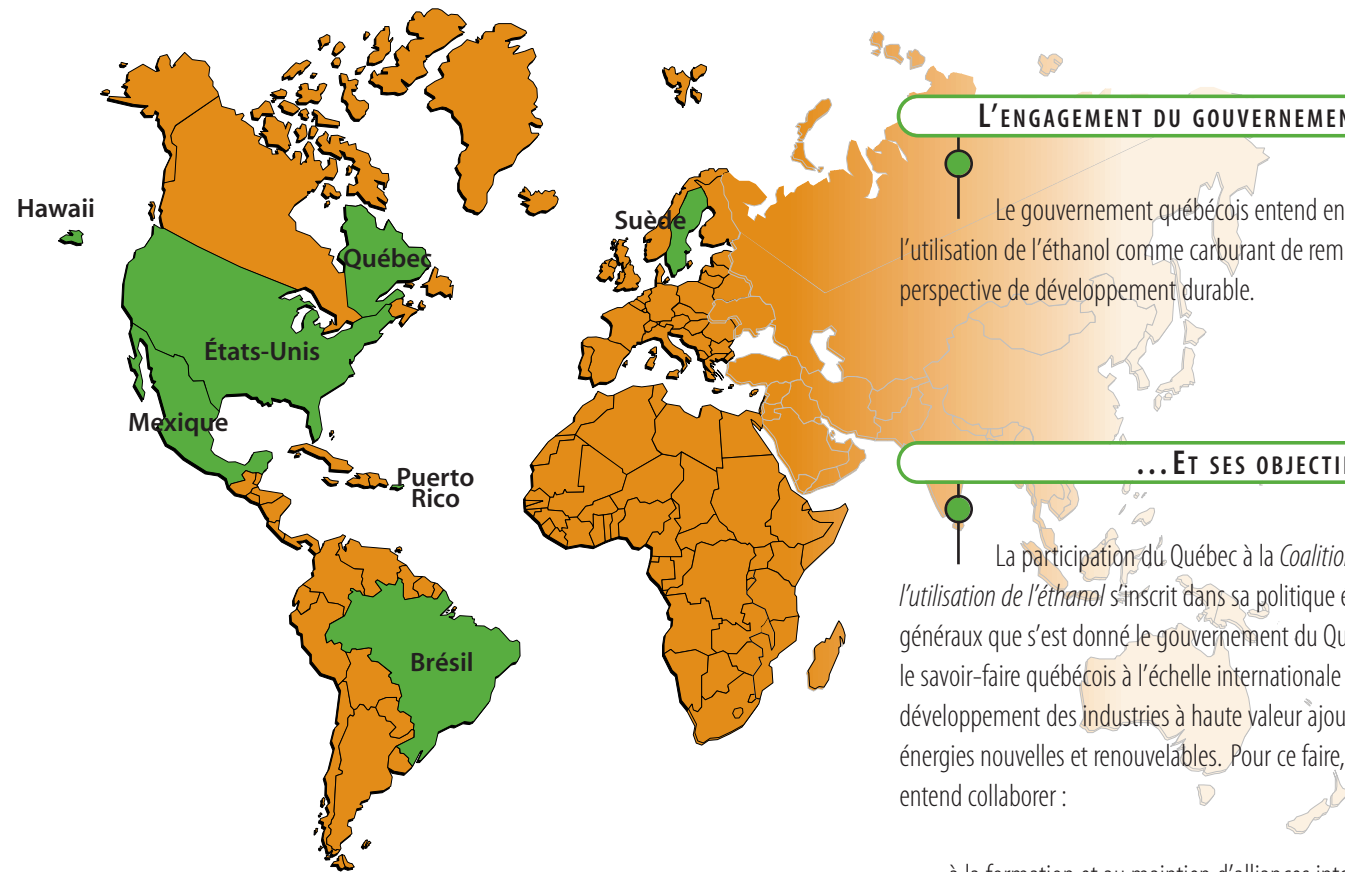
En février 1999, le Québec signait une entente de coopération avec le Brésil, le Mexique, la Suède et certains États américains en vue de constituer la *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol*.

Considérant tous les avantages que représente l'éthanol pour l'environnement, notamment sa contribution à la réduction des émissions d'oxyde de carbone ainsi qu'au développement économique, le Québec a décidé de s'associer à cette alliance internationale afin de promouvoir la production et l'utilisation de l'éthanol comme carburant de remplacement. Pour les citoyens, cette implication du Québec aura une incidence positive. En effet, on projette la construction d'une usine d'éthanol à Varennes et d'autres projets font actuellement l'objet de discussions. De plus, le gouvernement québécois s'est engagé à accorder une réduction de la taxe sur les carburants applicable à un mélange composé d'essence et d'éthanol.

Par ce partenariat, le Québec entend collaborer étroitement à des projets de recherche et de développement, à l'étude des possibilités de co-entreprises pour l'importation et l'exportation d'éthanol, à la sensibilisation du grand public aux avantages de l'éthanol et à la création d'une conjoncture économique internationale propice à l'accroissement de l'usage de l'éthanol-carburant.



Usine d'éthanol Commercial Alcohols Inc. à Chatam, Ontario



L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC...

Le gouvernement québécois entend encourager la production et l'utilisation de l'éthanol comme carburant de remplacement dans une perspective de développement durable.

... ET SES OBJECTIFS

La participation du Québec à la *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol* s'inscrit dans sa politique énergétique. Les objectifs généraux que s'est donné le gouvernement du Québec sont de promouvoir le savoir-faire québécois à l'échelle internationale et de favoriser le développement des industries à haute valeur ajoutée dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables. Pour ce faire, le gouvernement québécois entend collaborer :

- à la formation et au maintien d'alliances internationales ;
- à l'accroissement de l'autonomie énergétique des pays membres ;
- à l'amélioration de la qualité de l'environnement ;
- à la stimulation de l'économie des pays membres ;
- à l'augmentation de la richesse collective ;
- à la création d'emplois ;
- au redressement de la balance commerciale internationale grâce à l'usage de l'éthanol.

La *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol* présente aussi de nombreux avantages. Notamment, elle permet la mise en place de réseaux de contacts et les échanges d'information sur les divers modes de production d'éthanol. Elle rend également possible le partage des découvertes issues des recherches réalisées et favorise le développement de savoir-faire dans la fabrication d'éthanol à partir de divers types de biomasse, tels les résidus forestiers, les déchets urbains et les plantes contenant de l'amidon comme le maïs.

L'ÉTHANOL, UN CARBURANT RENOUVELABLE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

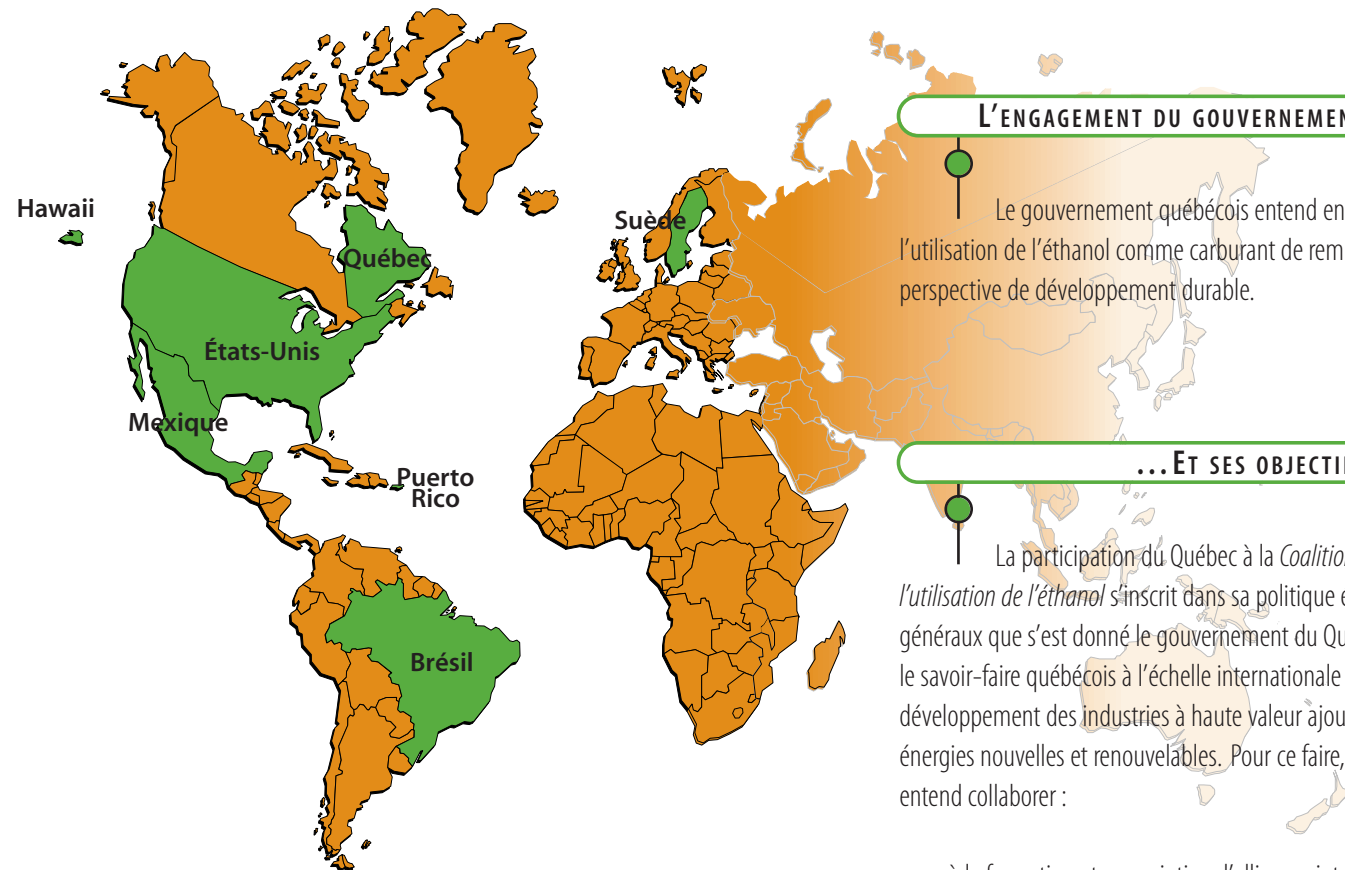
En février 1999, le Québec signait une entente de coopération avec le Brésil, le Mexique, la Suède et certains États américains en vue de constituer la *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol*.

Considérant tous les avantages que représente l'éthanol pour l'environnement, notamment sa contribution à la réduction des émissions d'oxyde de carbone ainsi qu'au développement économique, le Québec a décidé de s'associer à cette alliance internationale afin de promouvoir la production et l'utilisation de l'éthanol comme carburant de remplacement. Pour les citoyens, cette implication du Québec aura une incidence positive. En effet, on projette la construction d'une usine d'éthanol à Varennes et d'autres projets font actuellement l'objet de discussions. De plus, le gouvernement québécois s'est engagé à accorder une réduction de la taxe sur les carburants applicable à un mélange composé d'essence et d'éthanol.

Par ce partenariat, le Québec entend collaborer étroitement à des projets de recherche et de développement, à l'étude des possibilités de co-entreprises pour l'importation et l'exportation d'éthanol, à la sensibilisation du grand public aux avantages de l'éthanol et à la création d'une conjoncture économique internationale propice à l'accroissement de l'usage de l'éthanol-carburant.



Usine d'éthanol Commercial Alcohols Inc. à Chatam, Ontario



L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC...

Le gouvernement québécois entend encourager la production et l'utilisation de l'éthanol comme carburant de remplacement dans une perspective de développement durable.

... ET SES OBJECTIFS

La participation du Québec à la *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol* s'inscrit dans sa politique énergétique. Les objectifs généraux que s'est donné le gouvernement du Québec sont de promouvoir le savoir-faire québécois à l'échelle internationale et de favoriser le développement des industries à haute valeur ajoutée dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables. Pour ce faire, le gouvernement québécois entend collaborer :

- à la formation et au maintien d'alliances internationales ;
- à l'accroissement de l'autonomie énergétique des pays membres ;
- à l'amélioration de la qualité de l'environnement ;
- à la stimulation de l'économie des pays membres ;
- à l'augmentation de la richesse collective ;
- à la création d'emplois ;
- au redressement de la balance commerciale internationale grâce à l'usage de l'éthanol.

La *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol* présente aussi de nombreux avantages. Notamment, elle permet la mise en place de réseaux de contacts et les échanges d'information sur les divers modes de production d'éthanol. Elle rend également possible le partage des découvertes issues des recherches réalisées et favorise le développement de savoir-faire dans la fabrication d'éthanol à partir de divers types de biomasse, tels les résidus forestiers, les déchets urbains et les plantes contenant de l'amidon comme le maïs.

L'ÉTHANOL, UN CARBURANT RENOUVELABLE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

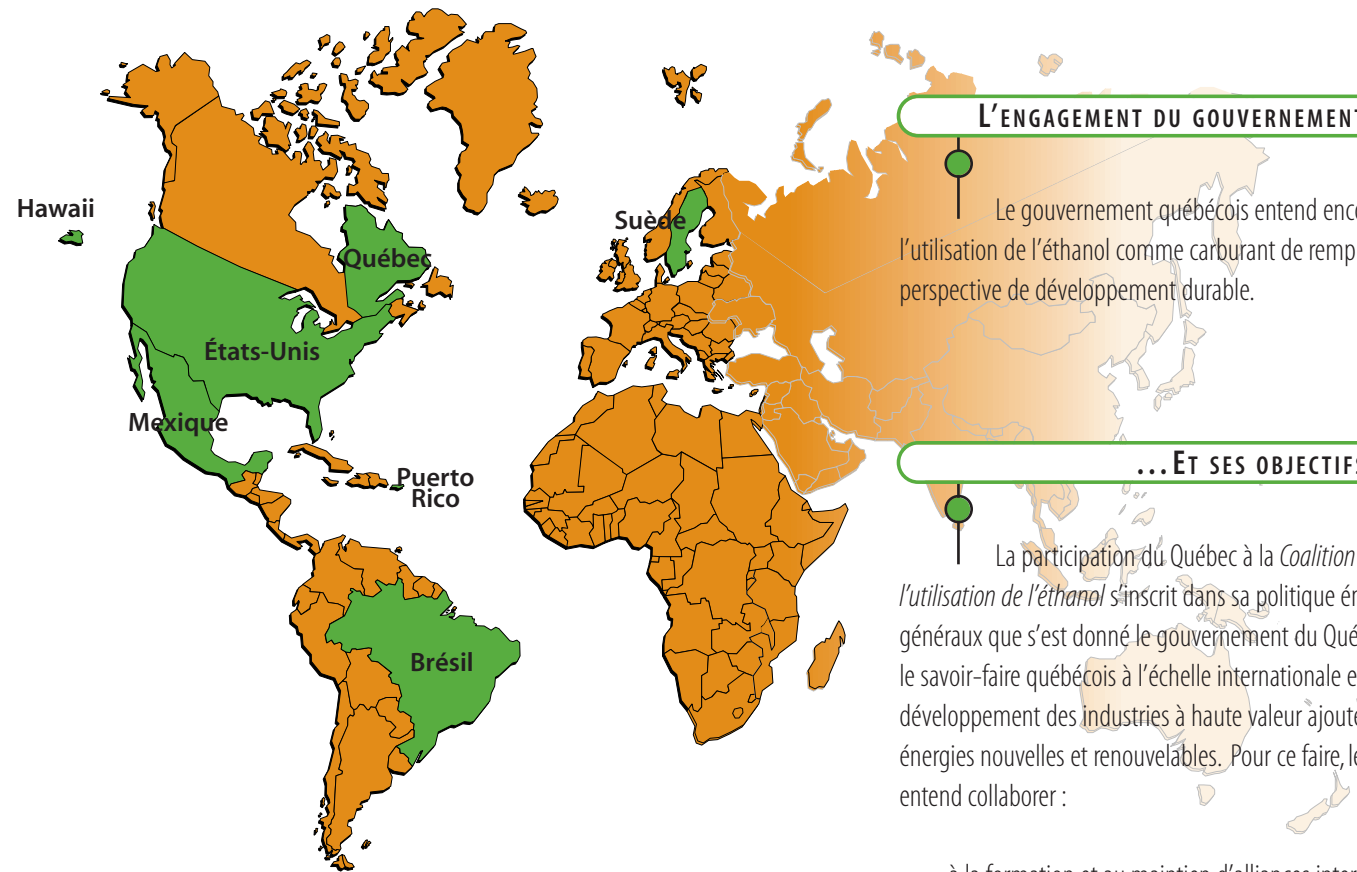
En février 1999, le Québec signait une entente de coopération avec le Brésil, le Mexique, la Suède et certains États américains en vue de constituer la *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol*.

Considérant tous les avantages que représente l'éthanol pour l'environnement, notamment sa contribution à la réduction des émissions d'oxyde de carbone ainsi qu'au développement économique, le Québec a décidé de s'associer à cette alliance internationale afin de promouvoir la production et l'utilisation de l'éthanol comme carburant de remplacement. Pour les citoyens, cette implication du Québec aura une incidence positive. En effet, on projette la construction d'une usine d'éthanol à Varennes et d'autres projets font actuellement l'objet de discussions. De plus, le gouvernement québécois s'est engagé à accorder une réduction de la taxe sur les carburants applicable à un mélange composé d'essence et d'éthanol.

Par ce partenariat, le Québec entend collaborer étroitement à des projets de recherche et de développement, à l'étude des possibilités de co-entreprises pour l'importation et l'exportation d'éthanol, à la sensibilisation du grand public aux avantages de l'éthanol et à la création d'une conjoncture économique internationale propice à l'accroissement de l'usage de l'éthanol-carburant.



Usine d'éthanol Commercial Alcohols Inc. à Chatam, Ontario



L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC...

Le gouvernement québécois entend encourager la production et l'utilisation de l'éthanol comme carburant de remplacement dans une perspective de développement durable.

... ET SES OBJECTIFS

La participation du Québec à la *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol* s'inscrit dans sa politique énergétique. Les objectifs généraux que s'est donné le gouvernement du Québec sont de promouvoir le savoir-faire québécois à l'échelle internationale et de favoriser le développement des industries à haute valeur ajoutée dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables. Pour ce faire, le gouvernement québécois entend collaborer :

- à la formation et au maintien d'alliances internationales ;
- à l'accroissement de l'autonomie énergétique des pays membres ;
- à l'amélioration de la qualité de l'environnement ;
- à la stimulation de l'économie des pays membres ;
- à l'augmentation de la richesse collective ;
- à la création d'emplois ;
- au redressement de la balance commerciale internationale grâce à l'usage de l'éthanol.

La *Coalition internationale pour l'utilisation de l'éthanol* présente aussi de nombreux avantages. Notamment, elle permet la mise en place de réseaux de contacts et les échanges d'information sur les divers modes de production d'éthanol. Elle rend également possible le partage des découvertes issues des recherches réalisées et favorise le développement de savoir-faire dans la fabrication d'éthanol à partir de divers types de biomasse, tels les résidus forestiers, les déchets urbains et les plantes contenant de l'amidon comme le maïs.